

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

Séance du Jeudi 28 Juin 2018

Effectif du conseil communautaire : 127 membres

Membres en exercice : 127

Quorum: 64

Membres présents : 67

Pouvoirs : 20

Membres votants : 87

Date de la convocation : 22/06/18

L'an deux mil dix-huit et le jeudi vingt-huit juin à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Bernay sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Etaient présents : Monsieur ANTHIERENS André, Monsieur ADELIN Jean-Michel, Monsieur AGASSE Francis, , Madame BERNARD Nathalie, Monsieur BELLIES Albert, Monsieur BEURIOT Valéry, Madame BINET Brigitte, Monsieur BONAMY Jean-Hugues, Madame DUTOUR Martine, Monsieur BOUGET Daniel, Madame CANU Françoise, Monsieur CAPPELLE Hubert, Monsieur CHOLEZ Manuel, Monsieur DANIEL Jean-Claude, Monsieur DAVID Jean-Luc, Madame DECLERCQ Florence, Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur DELAMARE Roger, Monsieur DESCAMPS Alain, Monsieur DESHAYES Claude, Monsieur DIDTSCH Pascal, Monsieur DUTHILLEUL Jean, Madame DODELANDE Claudine, Madame EPINETTE Jocelyne, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur FROIDMONT Pascal, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur GROULT Jean-Louis, Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Madame HESSE Francine, Madame JOIN-LAMBERT Marie-Christine, Monsieur JUIN Jean-Bernard, Monsieur LE BAILLIF Jacques, Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Madame LECLERC Marie-Françoise, Monsieur LECOQ Didier, Madame LEROUGE Valérie, Madame LEROUVILLE Janine, Monsieur LESEUR Michel, Madame MABIRE Dominique, Monsieur MADELAINE Pascal, Monsieur MALCAVA Didier, Monsieur MALHERBE Yannick, Madame MARESCAL Josiane, Monsieur MEZIERE Georges, Monsieur MILBERGUE Joël, Monsieur MONTIER Jean-Noël, Monsieur MORENO José, Madame NADAUD Nadia, Monsieur PERDRIEL Daniel, Monsieur PIQUENOT Olivier, Madame POTTIER Lydie, Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Monsieur PREVOST Lionel, Madame ROCFORT Françoise, Madame RODRIGUE Colette, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur RUEL Yves, Monsieur SAMPSON Jean, Monsieur SOURDON André, Monsieur THIBAULT-BELET Patrick, Madame TURPIN Annie, Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur VAMPA Marc, , Madame VATINEL Martine, Monsieur VILA Jean-Louis, Monsieur WEBER Claude.

Etaient absents/excusés : Monsieur AUGER Michel, Madame AUGUSTIN Jeanine, Monsieur BAISSÉ Christian, Monsieur BARON Marc, Monsieur BEAUFILS Lionel, Monsieur BOISSIERE Bernard, Monsieur BORDEAU Jean-Pierre, Monsieur CAVELIER Sébastien, Monsieur CIVEL Dominique, Monsieur CROMBEZ Guillaume, Monsieur DAVION Olivier, Monsieur DESCAMPS Joël, Monsieur DESHAYES Edmond, Madame DRAPPIER Michèle, Monsieur FILET Gérard, Monsieur FINET Pascal, Monsieur GIBOURDEL Jean-Pierre, Monsieur GIFFARD Franck, Monsieur GOBRON François, Monsieur HEUTTE Yvon, Monsieur LHOMME Patrick, Monsieur MECHOUD Alain, Madame MONTHULE Julie, Monsieur ROEHM Sébastien, Monsieur SZALKOWSKI Denis, Madame VANDERHOEVEN Sandrine, Monsieur VANNIER Alain, Madame VARANGLE Ingrid, , Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur LELOUP Gérard, Monsieur DORGERE François, Madame ANGOT Josiane, Madame LEMOINE Béatrice, Monsieur JEHANNE Eric, Monsieur MADELON Jean-Louis, Madame VAN DEN DRIESSCHE Agnès, Monsieur VAN DEN DRIESSCHE André, Monsieur MALARGE Pierre, Madame CARISSAN Béatrice, Monsieur VOISIN Jean-Baptiste.

Pouvoirs : Monsieur BETOURNE pouvoir à Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur BIBET Pierre pouvoir à Monsieur FROIDMONT Pascal, Madame BLOTIERRE Julie pouvoir à Madame TURPIN Annie, Monsieur BOULLIER Philippe pouvoir à Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Monsieur CHALONY Gilbert

pouvoir à Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur CHAUVIN Pierre pouvoir à Monsieur DELAMARE Roger, Madame DROUIN Colette pouvoir à Madame MABIRE Dominique, Monsieur FEDERICI Michel pouvoir à Madame POTTIER Lydie, Monsieur GROULT Daniel pouvoir à Monsieur PERDRIEL Daniel, Madame GUITTON Sylvie pouvoir à Madame JOIN-LAMBERT Marie-Christine, Monsieur KIFFER Daniel pouvoir à Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Monsieur LAIGNEL Pascal pouvoir à Monsieur LE BAILLIF Jacques, Monsieur LEBOURGEOIS Alain pouvoir à Monsieur WEBER Claude, Madame LECONTE Anne-Marie pouvoir à Madame EPINETTE Jocelyne, Monsieur MATHIERE pouvoir à Madame HESSE Francine, Madame PETIT Danièle pouvoir à Monsieur MONTIER Jean-Noël, Monsieur PORTAIS Alain pouvoir à Madame BINET Brigitte, Monsieur PRIVE Bruno pouvoir à Monsieur MEZIERE Georges, Monsieur SANDIN Christopher pouvoir à Monsieur SOURDON André, Monsieur WIRTON Philippe pouvoir à Monsieur BONAMY Jean-Hugues.

Délibération n° 134/2018 : Décision modificative N°1 – Budget Principal de l'IBTN

Une décision modificative est proposée sur le budget principal de l'Intercom, notamment pour corriger les résultats reportés de l'exercice 2017 suite au vote du Compte Administratif et au transfert des résultats du Syndicat Mixte Pays Risle Charentonne non pris en compte dans le calcul provisoire des résultats pris en compte lors de l'établissement du BP.

Des articles sont également corrigés, afin de prendre en compte les notifications de dotations et fiscalités dont les éléments étaient parvenus trop tardivement pour pouvoir être ajustés au BP.

Le versement d'un Rôle supplémentaire en fiscalité d'un montant de 125 000 € sur exercices antérieurs est intégré.

Il est également prévu dans cette délibération, une enveloppe supplémentaire pour les travaux exceptionnels de voirie, suite aux inondations (200 000 €) la subvention pour le refuge de l'espérance (20 000 €), l'augmentation de la subvention pour le budget de l'Office du Tourisme (85 000 €), l'achat des terrains auprès de SENOVA pour 604 000 € suite à la fin contractuelle de la concession d'aménagement et la réalisation d'un emprunt complémentaire de 500 000 €.

Quelques écritures sont également nécessaires pour transférer en investissement une dépense initialement prévue en fonctionnement et de porter la vente d'un bien au compte 024 (cession) au lieu du compte 2115

Suite à la délibération relative aux attributions de compensation, il est nécessaire d'augmenter la dépense au compte 739211 et de prévoir le versement par la commune de Mesnil en Ouche.

D'autres mouvements sont nécessaires pour ajuster quelques comptes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le vote du budget primitif adopté le 13 avril 2018,

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

✓ **ADOPTE** la décision modificative N°1 présentée comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002-01 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	89 316,56 €
TOTAL R 002 : Résultat du fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	89 316,56 €
D-6042-33 : Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	19 360,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60633-022 : Fournitures de voirie	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6188-020 : Autres frais divers	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	19 360,00 €	75 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-739211-01 : Attributions de compensation	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	165 156,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'Investissement	0,00 €	165 156,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657341-01 : Communes membres du GFP	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657364-020 : SPIC	0,00 €	85 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574-025 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	30 000,00 €	105 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673-213 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	3 000,56 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	3 000,56 €	0,00 €	0,00 €
R-73111-01 : Taxes foncières et d'habitation	0,00 €	0,00 €	68 152,00 €	0,00 €
R-73112-01 : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 848,00 €
R-73113-01 : Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 308,00 €
R-73114-01 : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 933,00 €
R-7318-01 : Autres impôts locaux ou assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	125 000,00 €
R-7320-01 : Autres fiscalités reversées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	82 456,00 €
R-7331-01 : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43 108,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	68 152,00 €	272 653,00 €
R-74124-01 : Dotation d'intercommunalité	0,00 €	0,00 €	10 519,00 €	0,00 €
R-74126-01 : Dotation de compensation des groupements de communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 208,00 €
R-74835-01 : Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 290,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	10 519,00 €	36 498,00 €
Total FONCTIONNEMENT	49 360,00 €	369 156,56 €	78 671,00 €	398 467,56 €
INVESTISSEMENT				
D-001-01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	60 803,51 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	60 803,51 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-020-01 : Dépenses imprévues (investissement)	107 160,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses Imprévues (investissement)	107 160,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	165 156,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	165 156,00 €
R-024-020 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
R-10222-01 : F.C.T.V.A.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	104 944,00 €
R-1068-01 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	0,00 €	60 803,51 €	0,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	60 803,51 €	104 944,00 €
R-1641-01 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €
D-2051-33 : Concessions et droits similaires	0,00 €	23 160,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	23 160,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-90 : Terrains nus	0,00 €	604 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135-020 : Installat" générales, agencements, aménagements des construct"	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-822 : Réseaux de voirie	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2115-020 : Terrains bâlis	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €
TOTAL 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	854 100,00 €	150 000,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	167 963,51 €	877 260,00 €	210 803,51 €	920 100,00 €
Total Général		1 029 093,05 €		1 029 093,05 €

Résultats du vote :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
67	20	87	0	87	0	87

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20180628-134_2018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2018